

# COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 16/2016-2017 couvrant le rapport sur les comptes et la décharge sur la gestion pour l'année 2016

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances composée de Messieurs Gehri, Biedermann, Schlegel et Tritten s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°16/2016-2017 relatif aux sujets ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité et Mr. Antonio Sisto, Boursier Communal, pour en discuter le 29 mai. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous relevons que le contenu de ce préavis est très détaillé et nous a été fourni un mois avant la date du Conseil Général. Un travail minutieux a été réalisé par la Municipalité pour vous apporter une vue précise sur la performance financière 2016 de notre commune.

La Commission des Finances et la Municipalité ont revu les comptes qui présentaient des variations notables entre le budget 2016 et les comptes 2015. La municipalité a fourni des réponses précises et fourni les éléments justificatifs pertinents à ces variations, en particulier:

- **210.400/401** : Augmentation des revenus de 1'866'503CHF -> Revenu exceptionnel Gaudénies et personnes morales
- **220.351.10/11** : Augmentation des charges de 750'280CHF -> Péréquation cantonale
- **430.332.1** : Augmentation des charges de 500'000CHF -> amortissement volontaire
- **720.351/0** : Augmentation des charges de 1'417'989CHF -> Augmentation de la facture sociale

Nous constatons que les budgets et résultats sont relativement bien alignés pour tous les comptes dont la Municipalité a le contrôle. Aussi, les recettes 2016 ont été estimées prudemment en 2015.

Situation financière de notre commune :

- **Pos. 910 du bilan** : Liquidités disponibles: ..... 4'094'846CHF
- **Pos. 911** : Encore à encaisser: ..... 2'393'163CHF
- **Pos. 925** : Encore à payer en 2017: ..... 1'691'624CHF
- **Pos. 920** : Dettes : ..... 313'847CHF
- **Pos. 922** : Emprunts Bancaires: ..... 0CHF

Notez que les fonds a) d'entretien des réseaux EC et EU (pos 9280) et b) de réserve travaux (pos 9282), soit 3'171'880 sont compris dans nos liquidités (pos 910). Le capital disponible de notre commune est actuellement de 1'922'966CHF (pos. 910 – pos. 9280).

Les questions se posent, pourquoi ce niveau de liquidités?

Notre municipalité n'a pas entrepris de gros travaux ces dernières 10 années afin de rembourser la lourde dette ainsi qu'accumuler les fonds nécessaires pour financer les besoins actuels et futurs sans devoir recourir à des niveaux d'endettement élevés.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Finances recommande au Conseil Général :

1. d'adopter les comptes communaux 2016 tels qu'ils sont présentés
2. de décharger la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2016

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



Marcel Biedermann



Bernard Gehri

Michaël Schlegel

Vich, le 6 juin 2017